

28 avr 2023 -16:42

Appartient à Conseil des ministres du 28 avril 2023

Programme national de réforme 2023

Sur proposition du Premier ministre Alexander De Croo et en concertation avec les différents gouvernements de notre pays, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le Programme national de réforme 2023.

Dans le Programme national de réforme (PNR), les différents gouvernements du pays font rapport des réformes importantes intervenues au cours de l'année écoulée et des mesures qui devraient être prises dans un avenir proche. Le PNR vient compléter les mesures budgétaires figurant dans le Programme de stabilité et se veut un prolongement des priorités du Plan national pour la reprise et la résilience (PNRR).

L'avant-projet concerne les domaines suivants :

- Le chapitre 2 esquisse les projections macroéconomiques pour notre pays
- Le chapitre 3 donne un aperçu des principales réformes et des investissements des différents gouvernements dans les domaines suivants : (i) budget et dette publique, (ii) marché du travail et enseignement, (iii) entrepreneuriat, innovation, concurrence et numérisation, (iv) durabilité, énergie et mobilité et (v) protection et inclusion sociales
- Le chapitre 4 donne un bref aperçu du niveau de réalisation des objectifs de développement durable (SDG)
- Le chapitre 5 aborde l'utilisation des fonds structurels et le chapitre 6 décrit le processus institutionnel et l'implication des parties prenantes dans la préparation de ce PNR. Les annexes présentent les plans de réforme des régions et des communautés

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be

François Bailly
Porte-parole (FR)
+32 488 07 05 12
francois.bailly@premier.be

Bram Delen
Porte-parole (NL)
+32 497 30 82 05
bram.delen@premier.be